



Questions / réponses

Le Passage, Accueil & hébergement d'urgence de Sécheron

Voici les réponses aux questions qui nous sont le plus fréquemment posées concernant Le Passage.

Général

1. Quelle est la date d'ouverture du Passage ?

L'ouverture du Passage est prévue pour le premier trimestre 2020.

2. Quand commenceront les travaux ?

Les travaux commenceront à l'été 2018.

3. Combien de lits y aura-t-il au Passage ?

90 lits : 3 personnes par chambre. Bâtiment sur 3 étages.

4. Combien de lits avez-vous actuellement à l'Accueil de Nuit?

Nous avons actuellement 26 places pour des hommes et 12 places pour des femmes / familles, soit au total 38 places.

5. Pourquoi ne restez-vous pas au chemin Galiffe ?

Le bâtiment actuel n'est plus aux normes de sécurité et nous aurions souhaité reconstruire au chemin Galiffe. Mais le terrain appartient à l'État de Genève et en partie à la Ville de Genève qui souhaitent le récupérer.

6. Comment allez-vous gérer l'augmentation du nombre de lits et les services complémentaires proposés. Comptez-vous engager du personnel supplémentaire ?

Actuellement, nous avons 14 collaborateurs qui travaillent à l'AdN. Nous allons engager des collaborateurs supplémentaires pour gérer les services proposés par le Passage.

Au total, 28 employés travailleront au Passage.

8 employés seront là tous les soirs entre 19h et 22h.

3 employés en permanence pendant la nuit.

Tous les matins, 5 employés seront présents pour le réveil et assurer le départ des bénéficiaires et l'intendance du bâtiment.

7. Allez-vous héberger des familles et des enfants ?

Non, les familles ne seront pas accueillies au Passage.

8. Quel est le profil des personnes que vous allez accueillir ?

Toute personnes sans-domicile à Genève. Des hommes et des femmes majeurs.

- Des suisses
- Des suisses de retour de l'étranger
- Des personnes à l'aide sociale/chômage/AI/sous curatelle, en attente d'un logement
- Des personnes ayant un titre de séjour valable
- Des personnes sans statut légal
- Des migrants économiques UE/Hors UE

9. Quels sont les services que vous proposerez ?

Hébergement d'urgence : accueil, souper, distribution de produits d'hygiène, petit-déjeuner.

Écoute, information et orientation pour les bénéficiaires accueillis.

Accompagnement socio-sanitaire pour les bénéficiaires. Cet accompagnement sera assuré par un *case manager* et un assistant en soins communautaires.

10. Quels seront les horaires d'ouverture ?

18h30 à 9h00, 365 jours par année.

Sécurité

11. Comment comptez-vous assurer la sécurité aux alentours du Passage ?

Nous travaillons depuis plusieurs années avec la Police cantonale et la Police municipale. Nous avons des codes de sécurité en cas d'urgences. Des points de contact (assurés par la Police municipale) seront prévus tous les soirs, tout comme à l'AdN au chemin Galiffe.

12. Si Le Passage n'ouvre que la nuit, ne craignez-vous pas que les usagers s'installent dans les environs durant la journée ? Qu'allez-vous faire pour y remédier ?

Non. Les personnes devront quitter les lieux à 9h00. Nous assurerons que les personnes ne s'installent pas dans les environs et si nécessaire nous ferons appel à la police. Nous ferons également beaucoup de prévention et nous redirigerons les personnes dans les lieux d'accueil de jour.

13. Y aura-t-il une permanence policière au Passage ?

Des points de contact quotidiens seront organisés tous les soirs et, si nécessaire, nous appliquerons les codes de sécurité. Des points de situations réguliers seront faits avec l'ilotier du quartier et le poste de la Police municipale des Pâquis.

14. Ne craignez-vous pas la présence de toxicomanes ? Comment allez-vous gérer ou prévenir la prise de drogues par des personnes aux alentours ?

Nous travaillons avec nos partenaires spécialisés dans ce domaine. Nous travaillons en étroite collaboration avec l'association Première Ligne. Nous aiguillerons les personnes au Quai 9 à côté de la gare, si nécessaire.

15. Si les usagers du Passage entrent dans la cours du Cycle d'orientation pendant ou en dehors des heures d'ouverture de l'école, prenez-vous des mesures. Si oui, lesquelles ?

Oui, nous serons très attentifs à ce que les personnes ne s'installent pas dans la cour de l'école. Nous sensibiliserons les bénéficiaires et si nécessaire nous travaillerons en collaboration avec l'ilotier. Nous serons toujours atteignables en cas de besoins.

Projet architectural

16. Le projet architectural a-t-il déjà été validé ou risque-t-il d'évoluer ?

Le projet est validé en interne. Actuellement en cours d'instruction pour le permis de construire définitif, il arrive que les Autorités demandent des modifications. Cela est toutefois peu probable, car le projet a déjà reçu un permis de construire préalable.

17. Les accès (entrée/sortie) donnent-elle directement sur la voie publique ?

L'accès principal donne sur le trottoir élargi à l'entrée du tunnel de la rue du Valais. L'accès livraisons donne sur le terrain de sport du Cycle d'orientation de Sécheron.

18. Comment éviter un rassemblement d'usagers du Passage à l'extérieur des accès et dans le tunnel ?

Les usagers se rassembleront inévitablement à l'entrée du Passage à l'heure d'ouverture. Le trottoir élargi à cet endroit, ainsi qu'un dispositif de barrières mobiles encore à l'étude, permettra de canaliser et organiser l'attente des usagers.

Les heures d'accès seront décalées en fonction des publics accueillis afin d'éviter les attroupements sur le trottoir à la rue du Valais.

19. Y aura-t-il un vis-à-vis entre les fenêtres du Passage et les habitations avoisinantes / cour du Cycle d'orientation ?

Il n'y aura pas de vis-à-vis entre les fenêtres du Passage et les habitations avoisinantes, ni la cour du Cycle d'orientation.

Les fenêtres des chambres du Passage donnent sur les arbres qui le séparent du Cycle d'orientation, puis au-delà sur les classes du Cycle d'orientation (distance entre 17 et 28 m, due à la position en biais du bâtiment). Trois chambres donnent sur le terrain de sport du Cycle d'orientation.

Toutes les chambres seront utilisées le soir et la nuit, donc en dehors des heures habituelles de fonctionnement du Cycle d'orientation.

20. D'après quels critères les matériaux de construction utilisés ont-ils été sélectionnés (coût, environnement, sécurité, esthétique) ?

Les matériaux (construction en bois, avec finitions intérieures solides et durables) ont été choisis pour des raisons de rapidité d'exécution (durée de chantier réduite), d'efficacité thermique, d'écologie (matériaux naturels, en filière courte), de durabilité et de coûts. Le bois apporte également une atmosphère chaleureuse, dont le Passage souhaite faire bénéficier les usagers.

21. Quelles normes anti-incendie ont été prises en compte lors de la conception du bâtiment (matériaux, accès, plan d'évacuation, points d'eau) ?

Un ingénieur sécurité spécialisé a été mandaté, avec la rédaction d'un rapport et l'établissement des plans de fonctionnement et d'évacuation, en respect avec les dernières prescriptions AEA1 2015. Tous les matériaux répondent aux normes en matière de protection incendie, les sorties de secours sont positionnées et dimensionnées en conséquence, une détection incendie est prévue dans l'ensemble du bâtiment et des postes incendie présents à chaque étage.